

Préavis 2021/03

Création d'un WC public au départ des pistes Vita et finlandaise

Rapport de Minorité

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les arguments économiques avancés par la COFIN et par la commission ordinaire ont été entendus. Certes en cette période de COVID, des incertitudes pèsent sur le ménage financier 2021.

Cependant, cette crise sanitaire a également pour répercussion une forte augmentation des rassemblements sur le site. Que ce soit pour la pratique du sport ou pour des rencontres entre amis pour des instants de convivialité autour du feu.

Un point d'eau est indispensable pour des raisons évidentes de sécurité. D'ailleurs, les pompiers sont déjà intervenus car des personnes avaient signalé qu'un feu de grillades n'avait pas été éteint ce qui aurait pu avoir des conséquences importantes.

La fouille a été estimée à une somme maximale à cause de l'incertitude du terrain.

Je rejoins les autres commissions quant au coût élevé des locaux sanitaires.

Cela dit, afin de faire avancer ce projet pour que de l'eau soit disponible cette année encore, je vous suggère d'accepter ce préavis à l'exception des dépenses de :

- Fr. 93'000.- pour les locaux sanitaires,
- Fr. 10'000.- pour la fourniture de bois,
- Fr. 15'000.- pour les divers et imprévus.

Je vous propose dès lors l'amendement des conclusions 1 à 3 de la manière suivante :

« Le Conseil communal de Bex décide :

1. D'autoriser la Municipalité à raccorder les pistes Vita et finlandaise aux collecteurs communaux afin d'y aménager un point d'eau ;
2. D'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de fr. 82'930.-- ;
3. De porter à l'actif du bilan le montant ci-dessus sous la rubrique « terrains et bâtiments du patrimoine financier », compte 9123.001, et à l'amortir sur une durée de 20 ans à raison de fr. 4146.50 par an ; »

Un	CB	SC		
R	15 MAR. 2021			
Commune de Bex Secrétariat municipal				

Reynold Cherix
Parti Avançons

